



Carnaval des enfants

Le carnaval des enfants n'aura pas lieu cette année en raison de la semaine de relâche hivernale. Les personnes souhaitant y participer peuvent se rendre à Coeuve, le mardi après-midi 17 février 2026.

Vice-maire

Le Conseil communal de Damphreux-Lugnez a nommé Monsieur **Andy Schwarz** à la fonction de vice-maire pour l'année 2026.

Relevé compteur d'eau

Le secrétariat communal remercie chaleureusement les habitants qui ont transmis la photo de leur compteur d'eau dans les délais impartis !

Rappel de sécurité pour les enfants

La commune souhaite rappeler aux enfants qui descendent à l'arrêt de bus de La Rauracienne de ne pas traverser la route devant le bus. En effet, certains véhicules peuvent dépasser le bus, augmentant ainsi considérablement le risque d'accident. Il a été également observé que des enfants s'amusent à sauter sur le Molok situé à Lugnez, ce qui présente un danger important. Nous remercions les parents de bien vouloir sensibiliser leurs enfants à ces comportements pour assurer leur sécurité.

Exercice avec vols d'hélicoptères

Un exercice d'une formation militaire professionnelle se déroulera les 10 et 12 février prochains entre 9h00 et 21h00.

Durant ces deux jours, des vols d'hélicoptères auront lieu au-dessus et aux alentours de la place d'armes de Bure.

Les trajectoires de vols ont été définies afin de minimiser les perturbations.

Carnet rose

Plomb Sacha est né le 5 décembre 2024. La commune présente ses excuses pour cet oubli dans le tout-ménage de décembre 2025.

Suppression des points de collecte pour les textiles

Le marché des vêtements usagés est en crise, notamment à cause de l'augmentation de la consommation de textiles fast fashion de mauvaise qualité et de la baisse de la confiance des consommateurs liée aux conflits internationaux. Face à ces changements et à des coûts d'exploitation devenus insoutenables, TEXAID retirera le conteneur de collecte situé à l'**Eco-point de Damphreux**. Le retrait concerne uniquement l'emplacement cité.

Renvois d'eau

Le Conseil communal s'efforce d'entretenir et de maintenir propres les canalisations et les renvois d'eau. Il rappelle aux propriétaires fonciers et aux exploitants, conformément à l'**article 5 du règlement communal sur l'entretien des chemins**, qu'ils doivent veiller à ce que les fossés, les saignées de banquettes et les grilles des chambres, susceptibles d'être recouverts lors de travaux d'exploitation, restent dégagés.

Ramassage des encombrants

Les encombrants pourront être déposés, le **samedi 21 mars**, dans les bennes installées au terrain de foot à Lugnez.

Horaire du Bibliobus à

Damphreux-Lugnez en 2026

Rendez-vous : Place de l'ancien restaurant du Jura, le **jeudi : 15h00 - 16h15** au dates suivantes:

- 29 janvier
- 26 février
- 26 mars
- 30 avril
- 28 mai
- 25 juin
- 27 août
- 24 septembre
- 22 octobre
- 19 novembre
- 17 décembre